

GRUPE	2	6	HERBICIDE
-------	---	---	-----------

BENZ

Pour la suppression des mauvaises herbes dans les pois de grande culture et les pois succulent, les féveroles, le soya, les haricots secs, le trèfle rouge et d'alsike établis pour la production de semences, et le semis et établie de luzerne n de semences, de fourrage et de foin

Pour la vente et l'utilisation ~~dans les Provinces des Prairies~~ au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, la région de la rivière de la paix et à l'intérieur de la Colombie-Britannique seulement

HERBICIDE

SOLUTION

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIFS : Imazamox 20 g/L
Bentazone (présent sous forme de sel de sodium) 429 g/L é.a.

NO. D'HOMOLOGATION **33830**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET CE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



AVERTISSEMENT

POISON

**IRRITANT POUR LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

CONTENU NET : 1 L à 1 000 L, Vrac

Sharda Cropchem Limited
2nd Floor, Prime Business Park
Dashrathlal Joshi Road
Vile Parle (West)
Mumbai - 400056, India

Agent Canadienne:
Sharda Cropchem Limited
63 Kingsview Blvd
Etobicoke, Ontario, CA
M9R 1V1
1-844-810-5720
1-416-840-5639

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

BENZ combine deux ingrédients actifs: imazamox, appartenant au mode d'action de l'herbicide du Groupe 2 et bentazone appartenant à celui des herbicides du Groupe 6. Imazamox est un herbicide sélectif lorsqu'appliqué comme traitement en post-levée peut être absorbé à la fois par les racines et le feuillage. Les mauvaises herbes sensibles arrêtent leur croissance et meurent éventuellement. Bentazone fournit une suppression sélective en postlevée contre nombreuses mauvaises herbes à feuilles larges. Bentazone ne supprime pas les graminées. Bentazone agit principalement par contact. Son absorption par la plante se fait avant tout par le feuillage. Il est important de bien mouiller le feuillage pour avoir une suppression efficace. Quand la solution d'herbicide ne pénètre pas le couvert végétal de la culture ou des mauvaises herbes, la suppression des petites mauvaises herbes qui croissent en dessous devient difficile.

Le temps frais ou la sécheresse peuvent retarder l'action herbicide et, s'ils se prolongent, peuvent donner une suppression médiocre. L'emploi de **BENZ** par temps très chaud et humide peut faire jaunir temporairement le feuillage, le tacher, le bronzer ou le brûler. Normalement, la culture revient à la normale en moins de 10 jours (voir Restrictions et Limitations).

LES CULTURES HOMOLOGUÉES

BENZ fournira une suppression à large spectre contre la plupart des graminées annuelles nuisibles et des mauvaises herbes à feuilles larges dans les pois de grande culture, les pois succulent, les féveroles, le soya, les haricots secs, le trèfle rouge et d'alsike établis pour la production de semences, et le semis et établie de luzerne de semences, de fourrage et de foin.

MODE D'EMPLOI

INSTRUCTIONS D'APPLICATION

Pois de grande culture, féveroles et soya

Période	Postlevée hâtive
Dose	BENZ à un dose de 1,0 L/ha + une source de azote* de 2 L/ha (UNA 28%)
Volume d'eau	100 L/ha
Mauvaises herbes supprimées	BENZ procurera une suppression des mauvaises herbes et graminées nuisibles tel qu'énumérées dans la section SUPPRESSION DES MAUVAISES À FEUILLES LARGES et DES GRAMINÉES de cette étiquette.
Intervalle avant récolte	60 jours

Remarque	<p>L'application sur les pois de grande culture et féveroles devrait être effectuée entre le stade de 3 à 6 nœuds déployés et du cotylédon au stade de 4 feuilles du soya et après que les mauvaises herbes ont émergées. Appliquer lorsque les mauvaises herbes à feuilles larges se situent du stade cotylédon jusqu'au stade 4 feuilles et lorsque les graminées se situent entre le stade 1 à 4 feuilles déployés jusqu'au début du tallage.</p> <p>Pour le pois de grande culture et féveroles, un jaunissement passager à la culture peut apparaître d'abord suite à l'application, cependant celui-ci est sans importance et ne devrait pas affecter le rendement.</p> <p>NE PAS faire plus d'une application par saison.</p>
----------	--

*Source d'azote : Une diminution de la suppression des graminées peut être observée sans l'ajout d'une source d'azote (UNA 28%).

Les variétés de Soya Roundup Ready

Période	Postlevée hâtive
Dose	<p>1,0 L/ha de BENZ + 900 à 1800 g é.a./ha de glyphosate¹</p> <p>Une source d'azote (UNA 28%) n'est pas nécessaire pour supprimer le canola spontané tolérant au glyphosate ou les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette du glyphosate.</p>
Volume d'eau	100 L/ha
Mauvaises herbes supprimées	<p>Canola spontané tolérant au glyphosate</p> <p>Consulter l'étiquette du glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées par le glyphosate. Pour les mauvaises herbes additionnelles supprimées par BENZ, ajouter l'UNA 28% à un taux de 2 L/ha.</p>
Intervalle avant récolte	60 jours
Remarque	<p>L'application devrait être effectuée à partir du stade cotylédon jusqu'au stade 4 feuilles du soya et après que les mauvaises herbes soient émergées. Traiter lorsque le canola spontané est au stade cotylédon à 4 feuilles. Consulter l'étiquette du glyphosate pour le stade approprié des mauvaises herbes éliminées par le glyphosate.</p> <p>Lire et respecter toutes les directives sur l'étiquette, incluant les doses, restrictions et limitations pour le pâturage de chaque produit dans le mélange en réservoir. Respecter les consignes les mesures de précaution les plus strictes sur l'étiquette pour le mélange, remplissage et l'application tel que précisé sur les deux étiquettes.</p>

Avertissement	Appliquer seulement ce mélange en réservoir sur les variétés de soya Roundup Ready, c'est-à-dire les variétés avec le gène Roundup Ready. LES VARIÉTÉS DE SOYA QUI NE SONT PAS DÉSIGNÉES COMME TOLÉRANTES AU GLYPHOSATE SERONT ENDOMMAGÉES OU DÉTRUITES PAR CE TRAITEMENT.
---------------	--

¹ Consulter l'étiquette du glyphosate pour les doses et les mauvaises herbes supprimées par le glyphosate. Utiliser seulement les produits à base de glyphosate homologués pour une application en postlevée sur le soya tolérant au glyphosate. Une dose de 900 à 1800 g é.a./ha est équivalentes à 1,67 à 1,33 L/ha d'herbicide liquide Roundup Weathermax avec la Technologie Transorb 2 à raison de 540 g é.a./L. D'autres formulations de glyphosate peuvent nécessiter une conversion de la dose en fonction de la concentration de la matière active.

Haricots secs comestibles (tous les types de l'espèce *Phaseolus vulgaris*¹)

~~AVIS À L'UTILISATEUR: LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDICÉ : Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que SHARDA Cropchem Ltd. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. SHARDA Cropchem Ltd. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager SHARDA Cropchem Ltd. de toute responsabilité liée à des réclamations relative à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous. Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Sharda Cropchem Limited dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Sharda Cropchem Limited n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.~~

BENZ peut être complété avec une application de **BASAGRAN FORTE** pour la suppression de mauvaises herbes additionnelles.

Période	Postlevée hâtive
Dose	BENZ à une dose de 1,0 L/ha + BASAGRAN FORTE à une dose de 0,36 L/ha + une source d'azote ² de 2 L/ha (UNA 28%)
Volume d'eau	100 L/ha
Mauvaises herbes supprimées	BENZ procurera une suppression des mauvaises herbes et graminées nuisibles tel qu'énumérées dans la section SUPPRESSION DES MAUVAISES À FEUILLES LARGES ET DES GRAMINÉES de cette étiquette.
Intervalle avant récolte	60 jours

Remarque	<p>L'application devrait être effectuée après que la 1^{ère} feuille trifoliée soit complètement déployée jusqu'au stade de la 2^e feuille trifoliée du haricot sec et suite à l'émergence des mauvaises herbes. Appliquer sur les mauvaises herbes à feuilles larges, à partir du stade cotylédon jusqu'au stade 4 feuilles et sur les graminées entre le stade 1 à 4 feuilles déployées jusqu'au début du tallage. Un jaunissement passager à la culture peut apparaître d'abord suite à l'application, cependant celui-ci est sans importance et ne devrait pas affecter le rendement.</p> <p>NE PAS faire plus d'une application par saison.</p>
Avertissement	<p>Seuls les types de haricot secs suivants ont été évalués et démontrent une tolérance acceptable : Pinto, rose, rouge Mexicain, canneberge, noir, great northern et petit haricot rond blanc.</p>

Veillez lire et respecter les directives de toutes les étiquettes, incluant les doses, restrictions et limitations de pâturage pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Respecter les mesures de précaution les plus strictes lors du mélange, remplissage et l'application tel que stipulé sur l'étiquette des deux produits .

*Les variétés de haricots communs secs peuvent varier au niveau de leur tolérance aux herbicides, incluant envers **BENZ**. En particulier, les petits haricots ronds blancs sont plus sensibles aux dommages pouvant entraîner des retards dans la maturité. Puisque ce ne sont pas toutes les variétés de haricots communs secs qui ont été testées pour leur tolérance à **BENZ**, la première utilisation de ce mélange en réservoir devrait se limiter à une petite superficie pour chaque variété afin de valider la tolérance avant l'adoption d'une pratique plus généralisée au champ ou consultez votre fournisseur de semences ou de représentant commercial de SHARDA CROP CHEM LIMITED pour plus d'informations.*

1 Source d'azote : Une diminution de la suppression des graminées peut être observée sans l'ajout d'une source d'azote (UNA 28%).

~~AVIS À L'UTILISATEUR: LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDICQUÉ : Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que SHARDA Cropchem Ltd. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. SHARDA Cropchem Ltd. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager SHARDA Cropchem Ltd. de toute responsabilité liée à des réclamations relative à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous. Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Sharda Cropchem Limited dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Sharda Cropchem Limited n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.~~

Trèfle rouge et d'alsike établis pour la production de semences seulement.

Période	Postlevée hâtive
Dose	BENZ à une dose de 1,0 L/ha + une source d'azote ¹ de 2 L/ha (UNA 28%)
Volume d'eau	100 L/ha
Mauvaises herbes supprimées	BENZ procurera une suppression des mauvaises herbes et graminées nuisibles tel qu'énumérées dans la section SUPPRESSION DES MAUVAISES À FEUILLES LARGES ET DES GRAMINÉES de cette étiquette.
Remarque	NE PAS faire plus d'une application par saison. Le traitement devrait être effectué avant que le couvert végétal se referme, avant la floraison et lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Appliquer sur les mauvaises herbes à feuilles larges, à partir du stade cotylédon jusqu'au stade 4 feuilles et sur les graminées entre le stade 1 à 4 feuilles déployées jusqu'au début du tallage. Des dommages à la culture peuvent survenir lors de conditions chaudes et humides. La vitesse de récupération sera influencée par les conditions de croissance et le contrôle des mauvaises herbes. Quelques brûlures sur le feuillage peuvent apparaître mais l'effet est passager et il sera atténué en 3 ou 4 semaines.

¹Une diminution de la suppression des graminées peut être observée sans l'ajout d'une source d'azote (UNA 28%).

Pois Succulent

Période	Postlevée hâtive
Dose	BENZ à un dose de 1,0 L/ha + une source de azote* de 2 L/ha (UNA 28%)
Volume d'eau	100 L/ha
Mauvaises herbes supprimées	BENZ procurera une suppression des mauvaises herbes et graminées nuisibles (exception laiteron potager et laiteron des champs) tel qu'énumérées dans la section SUPPRESSION DES MAUVAISES À FEUILLES LARGES ET DES GRAMINÉES de cette étiquette.
Intervalle avant récolte	40 jours
Remarque	L'application devrait être effectuée entre le stade de 3 à 6 nœuds déployés et après que les mauvaises herbes aient émergées. Appliquer lorsque les mauvaises herbes à feuilles larges se situent au stade cotylédon jusqu'au stade 4 feuilles entre le stade 1 à 4 feuilles déployées jusqu'au début du tallage. Un jaunissement passager de la culture peut apparaître d'abord suite à l'application, cependant celui-ci est sans importance et ne devrait pas affecter le rendement. Ne pas pulvériser sous des conditions chaudes et humides afin d'éviter le bronzage des gousses de pois.
Avertissement	Puisque ce ne sont pas tous les types de pois succulent qui ont été évalués, la première application devrait se limiter à une petite superficie ou consultez votre fournisseur de semences ou le représentant commercial de SHARDA CROPChem LIMITED pour plus de renseignements.

*Une diminution de la suppression des graminées peut être observée sans l'ajout d'une source d'azote (UNA 28%).

La tolérance aux herbicides des variétés de pois succulent peut varier, incluant celle de **BENZ**. Certaines variétés sont plus sensibles aux dommages ce qui peut entraîner des retards dans la maturité. Puisque ce ne sont pas toutes les variétés de pois succulent qui ont été testées pour leur tolérance au **BENZ**, la première utilisation de **BENZ** devrait se limiter à une petite superficie pour chaque variété afin de valider la tolérance avant l'adoption d'une pratique plus généralisée au champ.

Semis et établis de Luzerne de semences, de fourrage et de foin

~~AVIS À L'UTILISATEUR: LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDiqué : Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que SHARDA Cropchem Ltd. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. SHARDA Cropchem Ltd. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures~~

~~figurant ci-dessous. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager SHARDA Cropchem Ltd. de toute responsabilité liée à des réclamations relative à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous. Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Sharda Cropchem Limited dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Sharda Cropchem Limited n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.~~

Pour une suppression à large spectre des mauvaises herbes dans la luzerne, **BENZ** doit être complété avec une application de **BASAGRAN FORTE** à une dose de 360 mL/ha tel qu'indiqué ci-dessous.

Période	Postlevée hâtive
Dose	BENZ à une dose de 1,0 L/ha + BASAGRAN FORTE à une dose de 0,36 L/ha + une source d'azote ¹ de 2 L/ha (UNA 28 %)
Volume d'eau	100 L/ha
Mauvaises herbes supprimées	Consultez la section CONTRÔLE DES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES ET GRAMINÉES de cette étiquette pour connaître les mauvaises herbes supprimées. L'ajout de 360 mL/ha de BASAGRAN FORTE au BENZ va supprimer les mauvaises herbes supplémentaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Chardon des champs (partie aérienne répression)* Amarante fausse-blite (répression seulement) Laiteron rude (répression seulement) Érodium cicutaire *Pour la suppression de la partie aérienne, une application de BASAGRAN FORTE 7 à 15 jours plus tard à une dose de 1,75 L/ha est requise.
Intervalle avant- récolte	NE PAS faire paître la luzerne traitée ou coupée pour le foin dans un délai de 20 jours après l'application.
Remarque	Appliquer comme traitement de postlevée hâtif lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. L'application devrait être effectuée lorsque les mauvaises herbes à feuilles larges sont du stade cotylédon à 4 feuilles et lorsque les graminées nuisibles sont au stade 1 à 4 vraies feuilles ou au début du tallage. La culture doit être au stade de tolérance tel qu'indiqué ci-dessous :

Semis de luzerne : Tolérante après le stade de 3 feuilles trifoliées. Pour la luzerne semée pour la production de semences, appliquer avant la formation des boutons de fleurs.

Luzerne établie : Tolérantes avant que le couvert végétal de la culture se referme préalablement à la floraison.

Des dommages à la culture peuvent survenir lors de conditions chaudes et humides. La vitesse de récupération sera influencée par les conditions de croissance et le contrôle des mauvaises herbes. Quelques brûlures sur le feuillage peuvent apparaître mais l'effet est passager et il sera atténué en 3 à 4 semaines.

¹ Une diminution de la suppression des graminées peut être observée sans l'ajout d'une source d'azote (UAN 28 %).

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES ET DES GRAMINÉES

BENZ appliqué comme traitement en postlevée hâtive à une dose de 1,0 L/ha + 2 L/ha d'une source d'azote (UAN 28%) supprimera les mauvaises herbes énumérées ci-dessous:

• Échinochloa pied de coq
• Gaillet gratteron* (incluant les biotypes résistants au groupe 2)
• Saponaire des vaches
• Sétaire verte
• Renouée scabre
• Ortie royale*
• Brome du Japon*
• Kochia à balais* (y compris les biotypes résistants du groupe 2)
• Chénopode blanc
• Lentilles (incluant Lentilles ¹ Clearfield ^{MD})
• Ivraie de Perse
• Amarante à racine rouge
• Mauve à feuilles rondes*
• Soude roulante
• Bourse à pasteur
• Laiteron potager*
• Laiteron des champs**
• Tabouret des champs
• Orge spontanée
• Graines de l'alpiste des Canaries spontané
• Canola spontané (Clearfield et le canola Clearfield non tolérant)
• Blé durum spontané
• Blé de printemps spontané (de blé Clearfield non tolérant)
• Avoine cultivée spontanée
• Renouée liseron*
• Moutarde des champs (incluant résistant au groupe 2)

• Folle avoine
• Sétaire glauque

* = répression seulement

**= répression de la partie aérienne seulement

BENZ + BASAGRAN FORTE appliqué comme traitement en postlevée hâtive sur les haricots secs à une dose de 1,0 L/ha + 0,36 L/ha **BASAGRAN FORTE** + 2 L/ha d'une source d'azote (UAN 28%) fournira une suppression des mauvaises herbes suivantes en plus de celle énumérées ci-dessus:

• Amarante fausse-blite*
• Laiteron rude *
• Érodium cicutaire

• = répression seulement

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE

1. Avant de commencer l'application de **BENZ**, il faut toujours s'assurer que le pulvérisateur est propre. Nettoyer soigneusement le pulvérisateur en rinçant le système avec de l'eau et du détergent. Consulter les étiquettes des produits que vous avez utilisés auparavant pour des recommandations spécifiques au nettoyage.
2. Remplir le réservoir de pulvérisation propre aux trois quarts de la quantité requise d'eau propre et commencer l'agitation.
3. Ajouter la quantité de **BENZ** nécessaire. Continuer l'agitation.
4. Ajouter la quantité de **BASAGRAN FORTE** nécessaire pour les haricots secs. Continuer l'agitation.
5. Ajouter la quantité nécessaire de la source d'azote tout en maintenant l'agitation.
6. Continuer l'agitation lors du remplissage du réservoir avec la quantité restante d'eau.
7. Maintenir continuellement une agitation constante tout au long de l'application jusqu'à ce que la pulvérisation soit terminée.
8. Après toute interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de reprendre le traitement. S'assurer que l'agitation à l'intérieur du réservoir est suffisante pour mélanger à nouveau les produits à pulvériser. Ne pas laisser reposer la bouillie toute la nuit.
9. Si une pellicule d'huile se forme dans le réservoir, vider ce dernier et le nettoyer à l'aide d'une solution concentrée de détergent.
10. Nettoyer soigneusement le pulvérisateur immédiatement après l'usage en rinçant le système avec de l'eau propre et du détergent. Rincez à fond le réservoir, la rampe, les boyaux, et les grillages du circuit interne et des buses avec de l'eau propre afin d'éviter la possibilité de dommages à d'autres cultures.

Éliminez toutes les rinçures conformément à la réglementation provinciale.

INSTRUCTIONS POUR LA PULVÉRISATION

Choisir la buse appropriée afin d'éviter de pulvériser une fine bruine. Pour un résultat optimal, utilisez des pulvérisateurs munis de buse à jet plat ou des buses similaires afin d'assurer une meilleure couverture. Appliquez dans un volume d'eau de 100 L/ha et à une pression de 275 kPa. Pour les applications sur des infestations élevées de mauvaises herbes et des peuplements denses, utilisez le volume d'eau le plus élevé. Une bonne couverture assurera une meilleure suppression des mauvaises herbes.

Maintenez le système de retour en cuve en fonction ou se rapprocher du fond du réservoir pour diminuer la formation de mousse. Utilisez des tamis de 16-mesh pour la succion, des tamis de 50-mesh partout ailleurs sur le pulvérisateur.

CULTURE SUIVANTE EN ROTATION

Le blé d'hiver peut être planté 3 mois après le traitement (3 MAT) comme culture de rotation.

Au début, un dommage affectant le canola **Clearfield** non tolérant peut être observé. Éviter de recouper les jets de pulvérisation car une réduction du rendement peut survenir. Les cultures suivantes peuvent être cultivées de façon sécuritaire une année après l'application :

- Graines de l'alpiste des Canaries
- Maïs de grande culture
- Pois de grande culture
- Soya
- Canola¹ **Clearfield** (par exemple les variétés de canola avec le gène **Clearfield**)
- Canola **Clearfield** non tolérant
- Lentilles
- Blé de printemps
- Blé durum
- Orge de printemps
- Tournesol
- Avoine cultivée
- Lin
- Pois chiches
- Tournesols¹ **Clearfield** (par exemple les variétés de tournesols avec le gène **Clearfield**)

* Les études ont démontré que le canola non-**Clearfield** peut être semé de façon sécuritaire l'année suivant le traitement de **BENZ** dans toutes les régions de l'Ouest du Canada à l'exception de la région plus au nord de la rivière de la Paix en Alberta (tout secteur dans le Canton 100 et au nord, incluant régions de Keg River, La Crete, Fort Vermilion et High Level). Dans cette région spécifique, le canola non-**Clearfield** peut être cultivé de façon sécuritaire la deuxième année après le traitement (2 AAT).

Les cultures suivantes peuvent être cultivées de façon sécuritaire deux années après l'application :

Moutarde (pour condiment seulement)

Il n'y a pas suffisamment de données pour d'autres cultures en rotation. Effectuer un essai biologique en champ (une bande d'essai cultivée jusqu'à maturité) l'année avant la culture de toute autre espèce que celle énumérée ci-dessus.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. **NE PAS** appliquer lorsque les conditions climatiques peuvent causer une dérive des champs traités vers les cultures voisines. Nettoyer soigneusement le pulvérisateur après usage pour éviter des dommages à la prochaine culture pulvérisée.
2. Appliquer en utilisant seulement un équipement terrestre. **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**
3. **NE PAS** retourner dans le lieu traité ni autoriser un travailleur à le faire pendant le délai de sécurité de 12 heures.

4. **NE PAS** appliquer directement dans l'eau. **NE PAS** contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
5. **NE PAS** faire paître le haricot sec traité et les cultures de pois ou couper pour le foin; les études ne sont pas suffisantes pour supporter un tel usage.
6. **NE PAS** faire paître le bétail dans le traité du soya ou couper comme fourrage 20 jours après l'application.
7. **NE PAS** traiter les cultures ne figurant pas sur cette étiquette.
8. **NE PAS** appliquer sur aucune culture qui a été soumise à un stress provenant de conditions telles qu'un dommage de grêle, inondation, sécheresse, climat chaud et humide, température avec de grand écart, période prolongée de temps frais, ou dommage provenant des applications précédentes d'herbicide puisqu'un dommage à la culture peut en résulter.
9. N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers des secteurs habités ou des secteurs d'activité humaine où se trouvent des maisons, des chalets, des écoles, des zones récréatives, etc. est minimal. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de la température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.
10. Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec SHARDA CROP CHEM LIMITED à 1-844-810-5720 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette. ~~L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur cette étiquette ou non spécifiquement recommandé par SHARDA CROP CHEM LIMITED.~~

AVERTISSEMENT

1. **NE PAS** appliquer de **BENZ** lorsque les conditions climatiques risquent de faire dériver la pulvérisation des surfaces traitées aux cultures voisines.
2. **BENZ** peut endommager les lentilles, les haricots adzuki et mungo de même que les concombres, les betteraves à sucre et le tournesol.

GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION LORS DES APPLICATIONS AU SOL

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

Comme ce produit n'est pas homologué pour combattre les organismes nuisibles en milieu aquatique, **NE PAS** l'employer pour lutter contre des organismes nuisibles aquatiques.

Zones tampons

Les zones tampons spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (par ex. prairies, secteurs forestiers, brise-vents, boisés, haies, zones riveraines et bosquets).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (en mètres) requises pour la protection des habitats terrestres
Pulvérisateur agricole*	Pois secs de grande culture, pois succulent, féveroles, soya, haricots secs, trèfle rouge et alsike établis et la luzerne	1

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

La zone tampon de ce produit peut être modifiée en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Concernant Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que BENZ fait partie à la fois est un herbicide du groupe 2 et 6. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à **BENZ** et à d'autres herbicides des groupes 2 et 6. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la d' une résistance aux herbicides :

- Le cas échéant, utiliser BENZ ou les herbicides du même groupe 2 et 6 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance. Dans la mesure du possible, alterner le Benz ou les herbicides du même groupe 2 et 6 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides qui provenant appartiennent à d'un groupe différent, et qui sont efficaces contre les organismes nuisibles ciblés. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du

mélange le plus susceptible de créer une résistance. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, ~~at la tenue de registres de mêmes qui l'~~la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ~~au~~ ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une ~~seule~~ des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, éventuellement dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ~~au~~ ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et à de la lutte intégrée contre contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à communiquer avec SHARDA CROP CHEM LIMITED au 1-844-810-5720.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **NE PAS** avaler. Nocif ou toxique si avalé.
3. **ÉVITER** le contact avec les yeux ou la peau. Cause une irritation des yeux.
4. Sensibilisant cutané potentiel.
5. Bien laver les parties exposées de la peau après la manipulation du produit, avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller à la salle de bain. Prendre une douche immédiatement après le travail.
6. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistants aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter des lunettes ou un écran facial pendant le mélange/chargement. Les gants et les lunettes de protection ne sont pas nécessaires requis lors de l'application dans une cabine fermée pendant l'application.

7. Si les vêtements deviennent contaminés, les enlever immédiatement et les laver. Rangez et lavez tous les vêtements de protection séparément de la lessive ordinaire. Lavez à l'eau chaude avec un détergent avant de les réutiliser. Portez des vêtements propres à chaque jour.
8. **NE PAS** appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, des rivières, des bourbiers, des étangs, des fondrières des Prairies, des criques, des marais, des ruisseaux, des réservoirs et des milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

~~DANGERS ENVIRONNEMENTAUX~~ MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes terrestres non-ciblées. Observer les zones tampons et mesures de précaution spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

~~L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, surtout dans les sites où les sols sont perméables (par exemple, sols sableux) et dans les sites où la~~

nappe aquifère est située à une faible profondeur.– Ce produit affiche des propriétés et des caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de Benz chimique peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables et la nappe phréatique est peu profonde.

ENTREPOSAGE

1. Entreposezi le produit dans le contenant d'origine fermé hermétiquement et empêchez l'eau d'y pénétrer.
2. **NE PAS** expédier ou entreposer le produit avec de la nourriture pour humains ou pour animaux, des semences ou des fertilisants.
3. Entreposezi dans un endroit frais, sec, fermé à clé et bien aéré ne comprenant pas de drain de plancher.
4. Les herbicides devraient être expédiés et entreposés séparément des autres produits antiparasitaires pour éviter la contamination croisée.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminez le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants Réutilisables-À Remplissages Multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

¹ Les méthodes de croissance des plantes cultivées résistantes à certains herbicides de la famille acétohydroxyacide synthase (AHAS) sont protégées par le brevet canadien No. 1341465. L'utilisation de ce produit en vue de réaliser les méthodes de croissance brevetées pourrait constituer une infraction au brevet. L'achat de ce produit n'amène d'aucune manière une autorisation à l'acheteur de mettre en action les méthodes de croissance brevetées. Plus de renseignements peuvent être obtenus en communiquant avec Sharda Cropchem Limited au 1-844-810-5720.

GRUPE	2	6	HERBICIDE
-------	---	---	-----------

BENZ

Pour la suppression des mauvaises herbes dans les pois de grande culture et les pois succulent, les féveroes, le soya, les haricots secs, le trèfle rouge et d'alsike établis pour la production de semences, et le semis et établie de luzerne n de semences, de fourrage et de foin

Pour la vente et l'utilisation ~~dans les Provinces des Prairies~~ au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta , la région de la rivière de la paix et à L'intérieur de la Colombie-Britannique seulement

HERBICIDE

SOLUTION

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIFS : Imazamox 20 g/L
Bentazone (présent sous forme de sel de sodium) 429 g/L é.a.

~~Avertissement, contient l'allergène soya~~

NO. D'HOMOLOGATION 33830 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET CE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



AVERTISSEMENT POISON

**IRRITANT POUR LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

CONTENU NET : 1 L à 1 000 L, Vrac

Sharda Cropchem Limited
2nd Floor, Prime Business Park
Dashrathlal Joshi Road
Vile Parle (West)
Mumbai - 400056, India

Agent Canadiene:
Sharda Cropchem Limited
63 Kingsview Blvd
Etobicoke, Ontario, CA
M9R 1V1
1-844-810-5720
1-416-840-5639

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **NE PAS** avaler. Nocif ou toxique si avalé.
3. **ÉVITER** le contact avec les yeux ou la peau. Cause une irritation des yeux.
4. Sensibilisant cutané potentiel.
5. Bien laver les parties exposées de la peau après la manipulation du produit, avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller à la salle de bain. Prendre une douche immédiatement après le travail.
6. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistants aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter des lunettes ou un écran facial pendant le mélange/chargement. Les gants et les lunettes de protection ne sont pas requis dans une cabine fermée pendant l'application.
7. Si les vêtements deviennent contaminés, les enlever immédiatement et les laver. Rangez et lavez tous les vêtements de protection séparément de la lessive ordinaire. Lavez à l'eau chaude avec un détergent avant de les réutiliser. Portez des vêtements propres à chaque jour.
8. **NE PAS** appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, des rivières, des bourbiers, des étangs, des fondrières des Prairies, des criques, des marais, des ruisseaux, des réservoirs et des milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.
9. Ne pas se rendre sur les sites traités ou permettre aux travailleurs de s'y rendre pendant le délai de sécurité de 12 heures.
10. Appliquer seulement lorsque le risque de dérive vers des lieux d'habitation ou d'activité humaine comme des maisons, des résidences secondaires, des écoles et des aires récréatives est faible compte tenu de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes terrestres non-ciblées. Observer les zones tampons et mesures de précaution spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

~~L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, surtout dans les sites où les sols sont perméables (par exemple, sols sableux) et dans les sites où la nappe aquifère est située à une faible profondeur. Ce produit affiche des propriétés et des caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de Benz chimique peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables et la nappe phréatique est peu profonde.~~

ENTREPOSAGE

1. Entreposez le produit dans le contenant d'origine fermé hermétiquement et empêchez l'eau d'y pénétrer.
2. **NE PAS** expédier ou entreposer le produit avec de la nourriture pour humains ou pour animaux, des semences ou des fertilisants.
3. Entreposez dans un endroit frais, sec, fermé à clé et bien aéré ne comprenant pas de drain de plancher.
4. Les herbicides devraient être expédiés et entreposés séparément des autres produits antiparasitaires pour éviter la contamination croisée.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminez le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants Réutilisables-À Remplissages Multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*